

Les appareils mobiles, connectés et géolocalisés

La montre connectée



Le bouton noir

Affiche l'heure

Le bouton rouge

Lance l'alerte

Un simple appui sur le bouton suffit !

Avec la montre connectée, soyez en sécurité pour vos sorties et promenades. Que ce soit à l'extérieur ou dans votre habitation.

La montre est autonome, elle vous permet de lancer une alerte partout en Belgique via le réseau de téléphonie mobile.

L'appel est géolocalisé et l'aide est apportée.

1er mois: 50 € (location et frais de dossier)

Mensuel: 30€(*)

OPTION AIDANT (+10€ par mois)

- Délimitation d'un périmètre de sécurité;
- Géolocalisation via SMS
- Appels des proches directement sur la montre.



La montre connectée pour les travailleurs isolés

Rassurez ses collaborateurs!

Absence de mouvements? La montre se déclenche automatiquement selon les paramètres définis.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire.

Agence Prévention & Sécurité

Est une Fondation d'Utilité Publique créée en 1985 qui a pour objet l'étude, la recherche, la gestion et le développement des moyens scientifiques et pédagogiques permettant d'assurer la sauvegarde des biens et des personnes, la santé des populations et la protection de l'environnement.

L'agence peut aussi se targuer d'un call center sécurité 24h/24 avec différentes thématiques:

- ✓ Environnement et nature
- ✓ Centre Régional de Crise
- ✓ Télé-vigilance Samaritel
- ✓ Planification Interne d'urgence
- ✓ Recherche et Développement
- ✓ Service Locomobile

**Call center certifié
ISO 9001:2015**

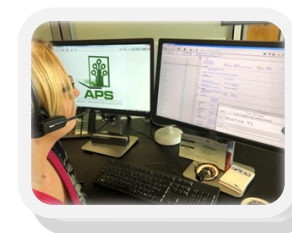
SAMARITEL®

Ce nom, qui résonne à vos oreilles depuis 1987, est le centre d'appels d'APS offrant un service de télévigilance 24h/24 durant toute l'année à toute personne isolée, âgée, handicapée ou en convalescence souhaitant vivre chez elle en toute indépendance.

Avec le soutien de la



**Call Center 24H/24 7j/7
Service de Télévigilance**




Tél +32(0)84/32.09.60
info@aps-marche.be

Tél +32(0)84/31.18.47
samaritel@aps-marche.be



**APS - SAMARITEL®
Rue de la Plaine, 11
B-6900 MARCHE-EN-FAMENNE**

Suivez-nous aussi sur 

Les appareils classiques au domicile

(portée de 50 m)



Appareil « TA72 »
(sur ligne fixe)

Le transmetteur se branche sur la ligne téléphonique fixe et sur le secteur. Une simple pression sur l'émetteur(*) suffit pour entrer en contact avec la centrale.

L'opérateur contacte aussitôt vos proches qui vous apportent l'aide souhaitée.

Le transmetteur est équipé d'une batterie lui permettant de fonctionner en cas de panne de courant

1er mois: 30 € (location et frais de dossier)

Mensuel: Max 20€(*)

Appareil « TA74 »

(sans ligne fixe)
Temporairement indisponible



L'appareil fonctionne avec une carte SIM nécessitant un abonnement de téléphonie (frais supplémentaires et branché sur secteur. Une simple pression sur l'émetteur(*) suffit pour entrer en contact avec la centrale.

L'opérateur contacte aussitôt vos proches qui vous apportent l'aide souhaitée.

1er mois: 30 € (location et frais de dossier)

Mensuel: Max 20€(*) + Frais de l'abonnement téléphonique

(*) Les émetteurs (compatibles le TA72 et TA74)

L'émetteur peut se porter en pendentif ou en bracelet (sur demande) avec une portée d'environ 50 mètres (habitation et jardin).



Ou



Les appareils connectés au domicile

(portée de 50m)

Tablette connectée et Détecteur de chutes



L'appareil est branché sur le secteur. La tablette est accompagnée d'un bracelet détecteur de chutes.

La tablette se transforme en outil connecté avec les proches (appels vidéo, possibilité à l'abonné de recevoir des messages et des photos)

L'opérateur contacte aussitôt vos proches qui vous apportent l'aide souhaitée.

1er mois: 60 € (location et frais de dossier)

Mensuel: Max 40 €(*)

Les appareils mobiles, connectés et

géolocalisés

(à l'intérieur ou à l'extérieur)

« Tracker « True-Kare »



Vous emporterez le tracker partout avec vous au domicile ou à l'extérieur. L'appareil doit être chargé chaque jour.

Vous entrez en communication avec un opérateur et vous êtes géolocalisé. L'appareil est imperméable.

L'aide nécessaire est apportée.

Une application smartphone est téléchargeable pour les aidants.

1er mois: 30 € (location et frais de dossier)

Mensuel: Max 23€(*)

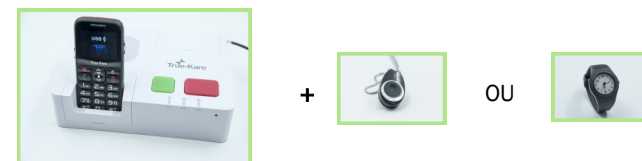
Les appareils mobiles, connectés et

géolocalisés

(à l'intérieur ou à l'extérieur)

« True-Kare - Mobilité + »

(uniquement avec un abonnement gsm supplémentaire)



L'appareil est branché sur le secteur uniquement.

Un accessoire est inclus au choix (pendentif ou montre). Celui-ci ne peut être utilisé que dans un rayon de 50m.

Muni d'une carte SIM supplémentaire, le téléphone peut s'emporter partout et vous permet de déclencher un appel à l'aide en dehors de votre domicile.

L'opérateur contacte aussitôt vos proches qui vous apportent l'aide souhaitée.

1er mois: 35 € (location et frais de dossier)

Mensuel: Max 29€(*) + frais supplémentaire pour la seconde carte SIM

(*) Interventions et primes

Certaines interventions peuvent être accordées :

- La commune
- Le CPAS
- La Province
- La mutuelle